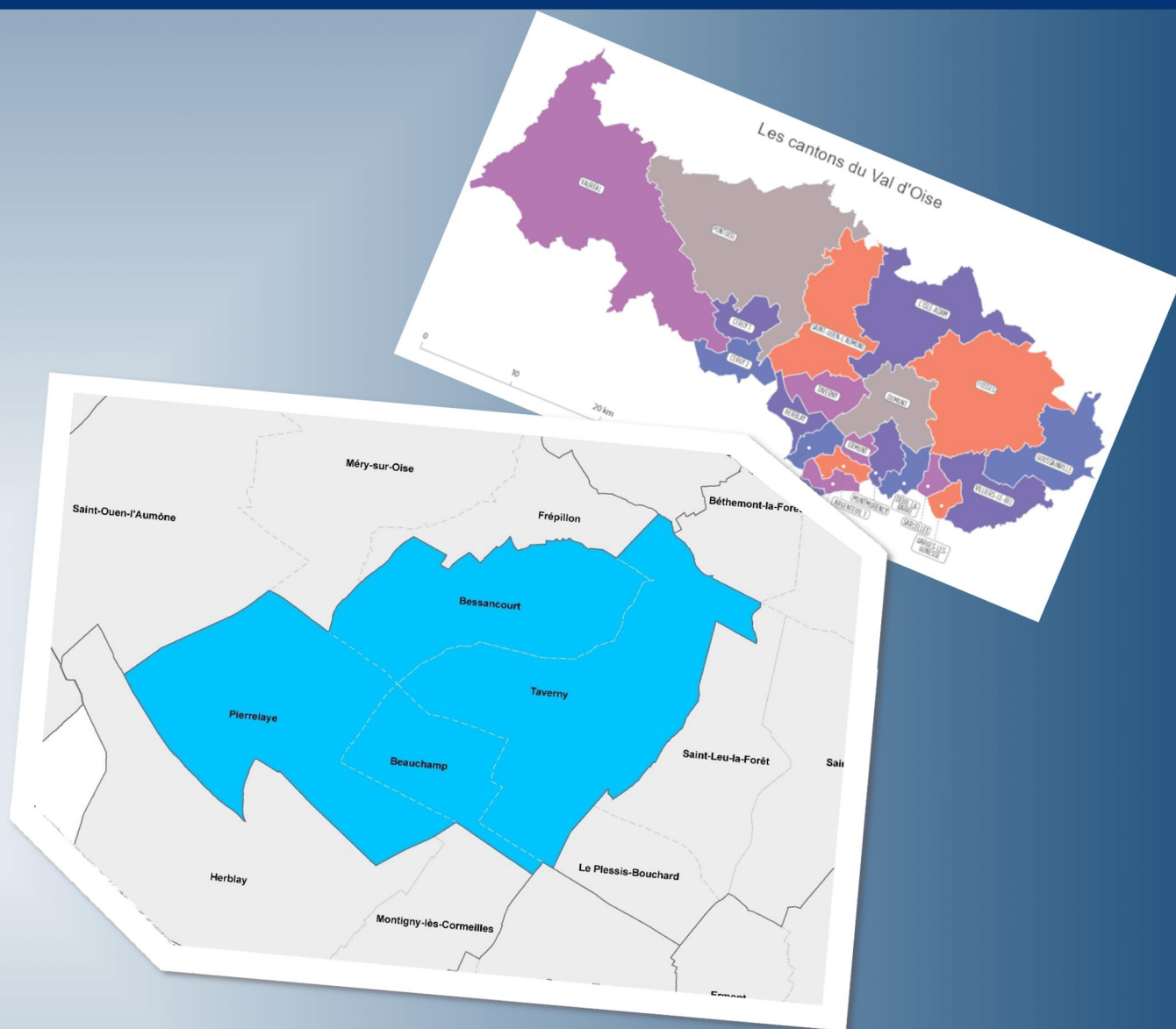


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

DOSSIER CANTONAL DE TAVERNY



Année 2020

TABLE DES MATIERES

1 - PRESENTATION DU CANTON	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON.....	4
3 - LOGEMENT.....	12
4 - ENVIRONNEMENT	13
5 - INFRASTRUCTURES	15
6 - TRANSPORTS	17
7 - EDUCATION	29
8 - CULTURE – LOISIRS	32
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	37
10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	39
11 - GRANDS PROJETS METROPOLITAINS	40
12 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE	43
13 - SPORTS.....	44
14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL	45
15 - AIDE AUX COMMUNES	46
LISTE DES ANNEXES	49



1 - PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Laetitia BOISSEAU
Monsieur Gérard LAMBERT-MOTTE

COMPOSITION DU CANTON

Communes de Beauchamp, Bessancourt, Pierrelaye et Taverny

INTERCOMMUNALITES

CA Val Parisis

SUPERFICIE - POPULATION TOTALE - DENSITE

29,1 km²
51 453 habitants (DGF 2020)
1 768 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Infrastructures :**

Réalisation d'une piste cyclable sur la RD14 entre Pierrelaye et Liesse II à Saint Ouen l'Aumône.

- **Aménagement du territoire : Bessancourt, les Meuniers :**

Le quartier développera à terme, 900 logements, 40 000 m² d'activités, 5 000 m² d'équipements publics et 2000 m² de commerces. Le groupe scolaire a été livré en 2019 et la deuxième tranche devrait s'achever en 2021.

- **Grand projet métropolitains : Projet forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt :**

En 2020, le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention et 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise.

Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).

- **Grand projet métropolitains : Projet forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt :**

En 2020, le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention et 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise.

Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).

- **Culture :**

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 5 000 € pour le cinéma de Taverny.

- **Subventions accordées en 2019 dans le cadre du Guide des Aides : 616 663,17 €**



2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- Herblay sur Seine
- Eaubonne

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale – TISMS :

L'organisation des Territoires repose sur 3 sites :

- Au sein des locaux du TISMS d'Herblay sur Seine : l'antenne du SSD de Montigny les Corneilles (pour les communes de Pierrelaye et Beauchamp) ;
- TISMS d'Eaubonne : 2 antennes.

L'équipe SSD se compose de 24 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Beauchamp	172	195	13,37%
Bessancourt	130	178	36,92%
Pierrelaye	268	349	30,22%
Taverny	502	564	12,35%

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1 286 (soit 3,36 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 14,21 % par rapport à N-1 pour le canton et +13,94 % pour le département.

La particularité de ce territoire, pour les communes de Pierrelaye et Beauchamp) est un éloignement géographique du TISMS d'Herblay sur Seine., mais les travailleurs sociaux assurent une permanence sur rendez-vous sur Pierrelaye une fois par semaine afin de prendre en charge les publics les plus vulnérables (actuellement interrompu du fait de la crise sanitaire).

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

2 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton.

Beauchamp et Pierrelaye appartiennent au **TISMS d'Herblay** (qui couvre également les communes de Corneilles en Parisis, Herblay, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Corneilles et Sannois). Il est situé 6 rue Romy Schneider à Herblay-sur-Seine.

Taverny et Bessancourt appartiennent au **TISMS d'Eaubonne** (qui couvre également les communes d'Ermont, Eaubonne, Frépillon, Franconville, Saint-Leu, Saint-Prix, Plessis Bouchard, Montlignon). Il est situé à la Maison du Département – 6 av de Paris à Eaubonne.

L'encadrement PMI et les équipes ASE y sont installés.
Des équipes pluridisciplinaires ASE et PMI interviennent sur l'ensemble des TISMS.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- Assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- Met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- Instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (8 agents pour Herblay-sur-Seine et 9 agents pour Eaubonne), le service de l'ASE comprend également :

- Une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- Une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
 - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
 - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
BEAUCHAMP	31	25
BESSANCOURT	21	18
PIERRELAYE	20	24
TAVERNY	107	58
TOTAL	179	125

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Taverny	2019	137	1	103	7	15	2
	2018	100	1	68	3	26	1
TOTAL DEPT	2019	237	2	171	10	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

Indicateurs 2020 non disponibles

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 134 aides pour un montant de 21 340 € (Sur un total départemental de 2 764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
BESSANCOURT	MECS dispositif d'hébergement et d'accueil éducatif DHAE (LA SAUVEGARDE)	97 avenue de Paris	47
TAVERNY	MECS Elie Wiesel (OSE)	20 rue de la Tuyolle	48
TAVERNY	Lieu d'accueil et d'orientation LAO 95 (LA CROIX ROUGE FRANÇAISE)	42 rue Auguste Godard	40

Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS).

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Sur le canton les professionnels assurent les activités au travers de 4 centres.

3 Centres avec une activité de Protection Infantile :

- Beauchamp - en gestion municipale - dont l'équipe se compose de 5 agents ;
- Bessancourt - en gestion municipale - dont l'équipe se compose de 3 agents ;
- Pierrelaye - en gestion municipale - dont l'équipe se compose de 4 agents.

1 Centre avec une activité de Protection Maternel et Infantile et de Planification Familiale : Taverny - en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 8 agents.

(Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

Indicateurs d'activité 2018 (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile :

- Nombre de séances : 613
- Nombre d'actes : 3472
- Enfants vus en consultation : 1195
- Enfants vus en permanence : 554

Protection maternelle :

- Nombre de séances : 193
- Nombre d'actes : 426
- Nombre de femmes vues en consultation : 128
- Nombre de femmes vues en entretien : 84

Planification familiale :

- Nombre de séances : 151
- Nombre d'actes : 383
- Nombre de personnes vues en consultation : 184
- Nombre de personnes vues en entretien : 6

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 :

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 454 (444 en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 353 (283 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 74,7 (64,7 en 2018).

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM *	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE **	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Beauchamp	331	52	163	4	140	303	91,5
Bessancourt	243	45	137	1	59	196	80,7
Pierrelaye	411	53	166	2	78	244	59,4
Taverny	1055	203	603	2	177	780	73,9

* AM : assistante maternelle

** EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI ou planification :

Bessancourt :

Ouverture de la maison de l'enfance à proximité de la PMI.

Suite au confinement et à la fermeture prévue pour la fin de bail, le centre est actuellement fermé.

Les consultations de puériculture et les consultations médicales sont reportées sur le centre de Taverny.

La puéricultrice assure le suivi de l'agrément des assistantes maternelles de la commune.

Un bureau aménagé (maison de la petite enfance par exemple) pourrait permettre à la puéricultrice d'assurer des consultations de puériculture pour les usagers de Bessancourt qui ne peuvent se déplacer sur le centre de Taverny.

La municipalité n'a pas fait à ce jour de proposition pour de nouveaux locaux. Problème accessibilité PMR.

Offre d'assistantes maternelles moindre par rapport à la demande.

La secrétaire est municipale à 50% et peut difficilement être sollicitée pour les besoins du TISMS.

Création de nouveaux quartiers, ouverture d'une nouvelle école maternelle.

Taverny :

Partenariat dynamique.

Ouverture de 2 maisons d'assistantes maternelles (MAM - 2015 et 2018) et mise en place d'un point conseil petite enfance (PCPE - 2018).

Crèche familiale en perte de vitesse (départ des assistantes maternelles) : sont à 28 /40 à ce jour.

Développement du relai d'assistantes maternelles (RAM) par recrutement d'une 2ème animatrice en projet - report pour 2020 (après départ de la professionnelle embauchée), poste de coordinatrice petite enfance vacant depuis septembre. Nombreuses constructions immobilières.

Configuration des locaux à gérer (séparation PF / PI), ce qui génère une problématique de secrétariat, temps insuffisant actuellement du fait de la configuration. Depuis juillet 2019, plus de médecin de planification familiale.

Retour d'un médecin de planification depuis juillet 2020 avec 2 consultations médicales par semaine.

Pierrelaye :

L'aménagement des créneaux de travail du SSD / PMI à Pierrelaye a permis de développer des amplitudes d'accueil plus larges pour les accueils jeux des assistantes maternelles en crèche familiale qui partagent le même local. Bon partenariat local.

Pour les PMI de Beauchamp et de Pierrelaye, la question de la reprise en gestion départementale a été posée mais refus de la commune de Pierrelaye. Recrutement d'un poste à mi-temps de secrétaire pour Beauchamp.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- Le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- La lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- La vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS :

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
- 234 entretiens infirmiers,
- 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- Suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- Tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins ;
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements ;
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap ;
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone ;
- Concernant la tuberculose :
 - on observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
 - cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
 - une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement ;
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 334 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,15 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +0,30 % par rapport à l'année précédente,
- 199 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 6,75 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -7,87 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 267 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 3,84 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -4,30 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Petite Unité de Vie (PUV) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
PIERRELAYE	EHPAD « Résidence des Lys » KORIAN	2 rue de la Paix	24
TAVERNY	EHPAD « Le Village » ARPAVIE	238 rue de Paris	93
TAVERNY	EHPAD « Sainte Geneviève » AAOI	67bis rue de l'Eglise	148
TAVERNY	EHPAD « Le Castel » LE CASTEL	5 rue des Bruyères	39

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
BESSANCOURT	Petite Unité de vie « La Maison de Thélème » SARL MAISON DE THELEME	61 avenue de Paris	19
BESSANCOURT	Résidence Autonomie « La Closeraie » ARPAVIE	63 Résidence La Closeraie	61
BEAUCHAMP	Résidence Autonomie « Eugène Robin » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	60 avenue Anatole France	35
TAVERNY	Résidence Autonomie « Jean Nohain » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	18 rue François Broussais	77

Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Beauchamp, Bessancourt et Taverny.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Beauchamp et Taverny ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 8 363 € et 12 336 €.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 729 (3,7% en moyenne départementale) soit une évolution de 10,8 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
BEAUCHAMP	105
BESSANCOURT	100
PIERRELAYE	146
TAVERNY	378

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 122 (3,9 % en moyenne départementale). Aucune évolution n'est constatée entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
BEAUCHAMP	17
BESSANCOURT	14
PIERRELAYE	26
TAVERNY	65

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 83 (4,2% en moyenne départementale) soit une évolution de 2,5 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
BEAUCHAMP	12
BESSANCOURT	13
PIERRELAYE	15
TAVERNY	43

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
TAVERNY	SAVS Taverny - FEDERATION APAJH				23		23
TAVERNY	FH Georges Lapierre - FEDERATION APAJH	38					38
TOTAL		38			23		61

Informations complémentaires :

Des travaux de restructuration du rez-de-chaussée du foyer d'hébergement de Taverny doivent être réalisés.



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 21 318 en 2017 **soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 5%**

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Beauchamp	3 781	1%	74%	12%	14%
Bessancourt	3 080	12%	65%	19%	16%
Pierrelaye	3 329	8%	56%	22%	22%
Taverny	11 128	3%	65%	17%	17%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Bessancourt : 24,8 %, 588 logements réalisés en 2017-2019
- Beauchamp : 17,2 %, 129 logements réalisés en 2017-2019
- Pierrelaye : > à 25 %, conforme à la loi SRU
- Taverny : 22,4 %, 113 logements réalisés en 2017-2019

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
BEAUCHAMP	11 168,36 €	20	3 094,77 €	2	6 587,41 €	22	20 850,54 €	44
BESSANCOURT	6 133,95 €	13	4 399,30 €	2	3 279,22 €	11	13 812,47 €	26
PIERRELAYE	6 936,63 €	11	7 842,31 €	5	3 281,84 €	11	18 060,78 €	27
TAVERNY	14 657,62 €	26	12 510,01 €	6	17 826,66 €	66	44 994,29 €	98
CANTON DE TAVERNY	38 896,56 €	70	27 846,39 €	15	30 975,13 €	110	97 718,08 €	195

195 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **97.718,08 €**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- l'Espace Naturel Sensible régional de la Plaine de Pierrelaye
- l'Espace Naturel Sensible régional des bois de Boissy et des Aulnays (Taverny).

Cf. **Annexe 5** : Cartographie des forêts et des ENS.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Toutes les communes du canton	Syndicat TRI ACTION	Syndicat TRI ACTION	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	160 000 t / an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	24 000 t / an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage Val Horizon – Montlignon	
			Déchetterie	Bessancourt	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable :

1 EPCI : SEDIF pour la CA Val Parisis (communes de Beauchamp, Bessancourt, Pierrelaye, Taverny). Aucune commune n'a gardé cette compétence au niveau communal.

Assainissement :

2 EPCI : SIA Région d'Enghien pour Beauchamp, Bessancourt et Taverny, CA Val Parisis pour Pierrelaye. Aucune commune n'a gardé cette compétence au niveau communal.

Rivière et bassin versant :

2 EPCI :

- SIA Région d'Enghien (SIARE) pour le ru du Montubois à Bessancourt et Taverny.
- Syndicat mixte de l'Entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour la compétence ruissellement.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune des collectivités de ce canton n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal ;
- Les infrastructures de transport ferroviaire ;
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires ;
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Pierrelaye, Bessancourt, Taverny.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

Le SMAPP, les communes de Taverny et de Pierrelaye, la Ca Val-Parisis sont signataire de la charte Val d'Oise durable

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Aucune subvention attribuée.



5 - INFRASTRUCTURES

Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Création sur la RD407 d'une sortie supplémentaire du centre commercial « Les Portes de Taverny - RD 14 » :

Actuellement la zone commerciale des Portes de Taverny dispose de 2 entrées, mais d'une sortie unique. De ce fait, les conditions de circulation générale en accès au centre commercial et d'évacuation, notamment au titre de la sécurité sont mises en cause par la commune de Taverny.

Au terme des études menées et des échanges avec la commune de Taverny et l'ensemble des partenaires, le projet arrêté consiste principalement en la création d'un nouveau carrefour giratoire sur la RD407 (ouvrage départemental) pour accueillir le prolongement de la voie communale desservant le centre commercial (ouvrage communal). Les bretelles de sortie de l'A 115 (sud) seront à remanier en conséquence.

Le coût du projet s'élève à 2,6 M€ HT (valeur 2014) et se répartit comme suit :

- Centre commercial : 60 % ;
- Commune de Taverny : 20 % ;
- Département du Val d'Oise : 20 %.

Le démarrage des travaux est fixé au 01 février 2021 pour une durée de 10 mois.

Projet de requalification de la RD14 (section comprise entre l'avenue Louis Armand et la rue Marceau Colin) et aménagement du carrefour de la Patte d'Oie à Herblay (RD14 / RD392 / RD106) :

En 2006 et 2007 a été élaboré un premier projet de Dossier de Prise en Considération (DPC) portant sur l'aménagement du carrefour de la Patte d'Oie (RD14, RD106 et RD392) et de ses abords. Le projet actuellement en cours d'études est estimé à 14,3 M€ HT et prévoit :

- Le réaménagement du carrefour de la Patte d'Oie avec intégration d'espaces réservés aux piétons et aux cycles ;
- L'intégration de voie d'insertion pour les bus ;
- La refonte de l'échangeur autoroutier n°5 de l'A15 avec la création de 2 nouveaux giratoires reliés par un barreau ;

- La création d'une liaison directe entre l'échangeur n°5 de l'A15 et la zone d'activité des Copistes par la rue Marceau Colin ;
- La création d'un giratoire au niveau du carrefour des rues Marceau Colin et René Cassin.

Ce montant est cofinancé à hauteur de 10 M€ HT sur la période 2016-2020 à parité entre le Département et la Région Île-de-France dans le cadre du plan anti-bouchon et pour changer la route.

Les 4,3 M€ HT restants seront financés à parité par le Conseil départemental du Val d'Oise et la Région Île-de-France dans un plan « Anti-bouchon » ultérieur.

Une concertation publique a été réalisée du 28 mai 2018 au 30 juin 2018 avec une réunion publique d'information et de débat le 30 mai 2018. Le bilan de la concertation a été voté en Assemblée départementale. Délibération 6-20 du 30/11/2018.

Le démarrage des travaux est prévu pour le premier semestre 2022.

5.3 Opérations réalisées sur RD

Taverny – RD 106

La requalification de la rue d'Herblay à Taverny (RD 106) est réalisée entre la RD502 et la voie SNCF. La section voie SNCF – RD928 fera l'objet d'une subvention en vue du déclassement des 2 sections (votée au programme 2020). Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 + 2020 Déclassement d'un montant de 175 000 € TTC + 60 000 € TTC.

Taverny – RD 106

Réfection de la couche de roulement entre l'autoroute A 115 et la rue des Portalis pour 900 000 € TTC. Travaux réalisés en Novembre 2020.

Pierrelaye – RD 14

Réalisation d'une piste cyclable sur la RD14 entre Pierrelaye et Liesse II à Saint Ouen l'Aumône. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) Piste cyclable 2020 pour 600 000 € TTC. Les travaux sont en cours. Fin prévue 1^{er} semestre 2021.

Taverny – RD 407

Opération consistant à équiper en Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT) le plateau de la RD407 avenue Salvador Allende. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 École d'un montant de 76 500 € TTC. Initialement prévus en 2019 et décalés en 2020 les travaux sont terminés.

Opérations diverses : Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 3 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 1400 m pour un montant de 484 860,00 € TTC
- 4 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 175 283,42 € TTC.

5.4 Opérations prévues

Taverny – RD 106

Réalisation de pistes cyclables sur la RD106 entre rue Jeanne Planche et rue de Verdun. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 300 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Taverny / Beauchamp – RD 411

Réalisation d'un giratoire chemin de St Prix- RD411 à Taverny-Beauchamp-Bessancourt et Pierrelaye. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 800 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Beauchamp – RD 411

Réalisation d'un plateau carrefour avenue du général Leclerc-Rue P. Brossolette. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 150 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte COVID :

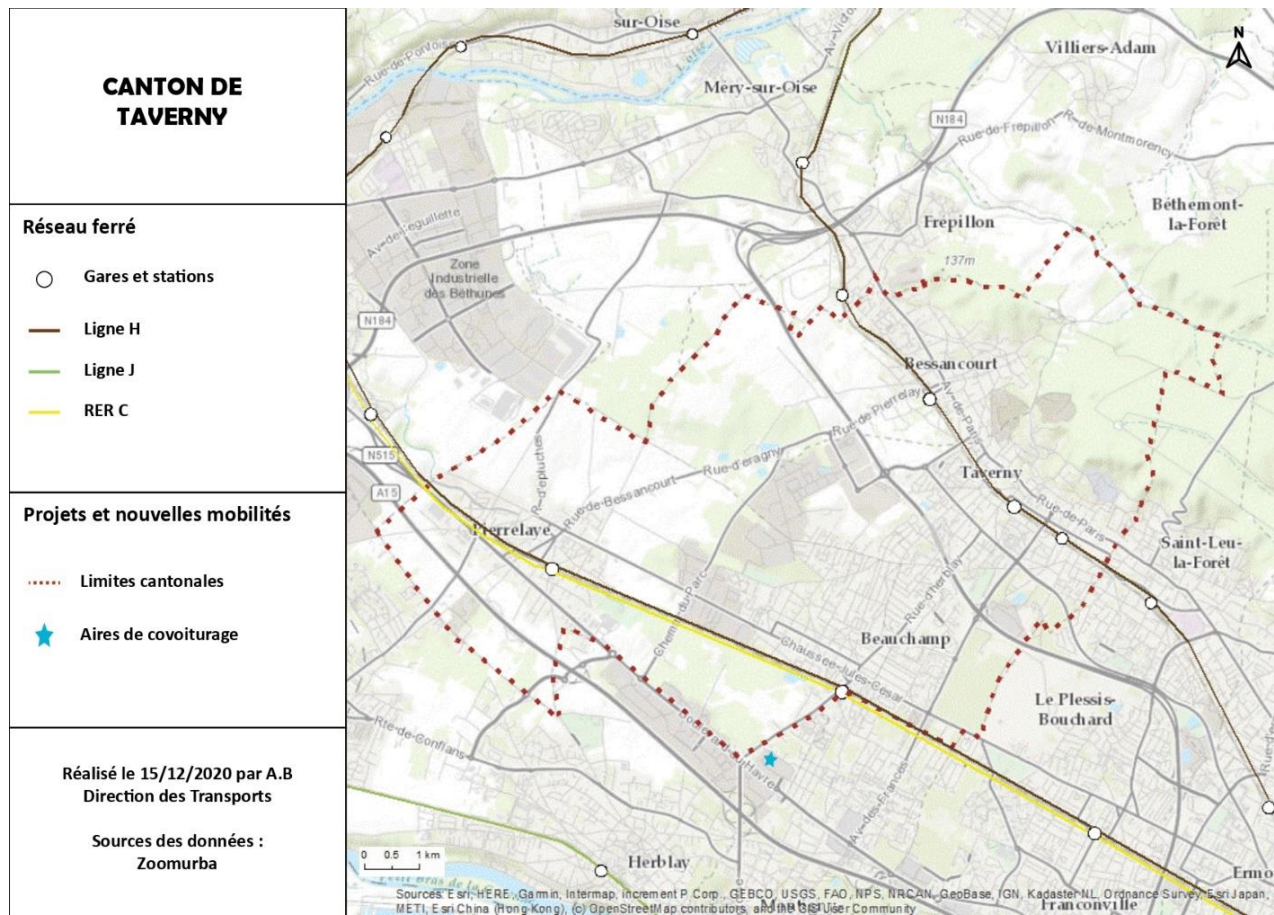
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Méto-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire



Le RER C :

Le RER C est la ligne la plus complexe d'Île-de-France avec 7 branches différentes, desservant tous les départements sauf la Seine-et-Marne.

La branche nord compte 85 000 voyageurs par jour pour plus de 540 000 sur l'ensemble de la ligne.

Le matériel roulant (rames de deux niveaux) est en cours de rénovation "mi-vie". Il n'y aura pas de nouveau matériel roulant avant 2030/2033.

En 2019, le taux de ponctualité de la branche nord (Pontoise – Avenue du Président Kennedy) est de 88 %, en dessous de l'objectif contractuel fixé à 93 % par Île-de-France Mobilités.

Sur le nord de la ligne, depuis mi-décembre 2019 (dans le cadre du service annuel 2020) les missions Montigny-Beauchamp et Pontoise ont été inversées en pointe de matinée, du lundi au vendredi, afin de rééquilibrer la charge des trains et d'offrir ainsi plus de confort aux voyageurs, sachant que jusqu'à cette date, les trains de Pontoise étaient deux fois plus chargés que les trains de Montigny-Beauchamp.

Cette meilleure répartition de la charge devrait permettre de faire face à l'arrivée de la ligne 14 à Saint-Ouen (inaugurée le 14 décembre 2020), qui créera une hausse de fréquentation sur la branche nord (plus de 30 %). En effet, le RER C permettra une correspondance avec la ligne 14 du métro automatique en gare de Saint-Ouen, à 16 min de trajet de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Par ailleurs, les services du Département restent dans l'attente des conclusions d'une étude pour permettre d'effectuer des navettes entre Pontoise (ou Montigny-Beauchamp) et Avenue Henri-Martin, grâce à la création d'une aiguille de retournement. Le projet consiste à ajouter 2 aiguilles pour améliorer ou rendre possible (selon la voie) le retournement des trains. Cela permettrait d'injecter plus de trains sur cette section, sans être tributaire des aléas des branches sud de la ligne. Plus de 80 % des voyageurs de la branche nord s'arrêtent avant la station Avenue Henri-Martin dans Paris.

Citons par exemple le dernier incident qui a fortement perturbé le RER C et qui aurait probablement pu épargner la branche nord si l'aiguille Henri Marin avait fonctionné : lors d'une opération de manutention menée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, une poutre s'est effondrée sur les rails du RER C. Cet incident a bloqué la circulation du RER C principalement sur les branches sud mais le trafic des trains de la branche nord Pontoise – Avenue du Président Kennedy a été également affecté (perturbations et baisse de l'offre).

La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors :

La ligne J6 comporte un tronc commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronc commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- Densifier l'offre dans le tronc commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains,
- Améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de – 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

Correspondance avec la ligne 15 ouest :

A horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

La ligne H :

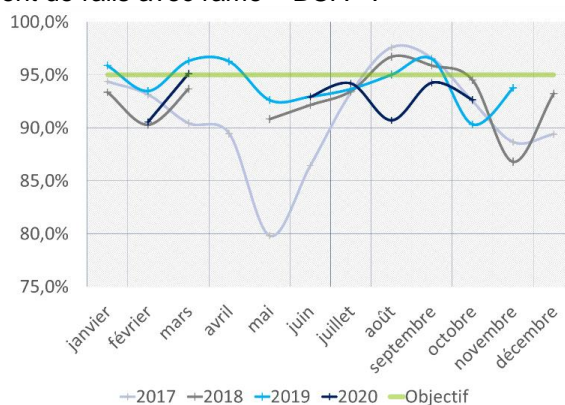
La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).



En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023. Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay). 120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».



Évolution taux de ponctualité – Source : SNCF

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement
Calendrier des travaux – Source SNCF

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

Ce réseau dessert le territoire à travers les lignes 95-03A (Montigny/Cergy), 95-03B (Margency/Cergy) 95-19 (Argenteuil/Cergy), 95-20 (Cergy/Cormeilles-en-Parisis/Val d'Argenteuil) et 95-29 (Ermont/Cergy).

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :

La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.

La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne. Les évolutions apportées sont les suivantes :

- ⇒ Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes).
- ⇒ Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

Val Parisis élargi (Cars Lacroix) :

Ce réseau irrigue l'agglomération du Val Parisis avec 24 lignes de bus urbaines régulières et 8 lignes à vocation scolaire.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2015, 7 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 87 321 € sur les communes de Bessancourt et Taverny.

6.1.4 Nouvelles mobilités

Aires de covoiturage sur l'A15 :

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du Viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.

A ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

6.1.5 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Etre personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% ;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Ile-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun ;
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus ;
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Ile-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)

Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Ile-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Ile-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors :

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillerie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Parisis et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel :

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

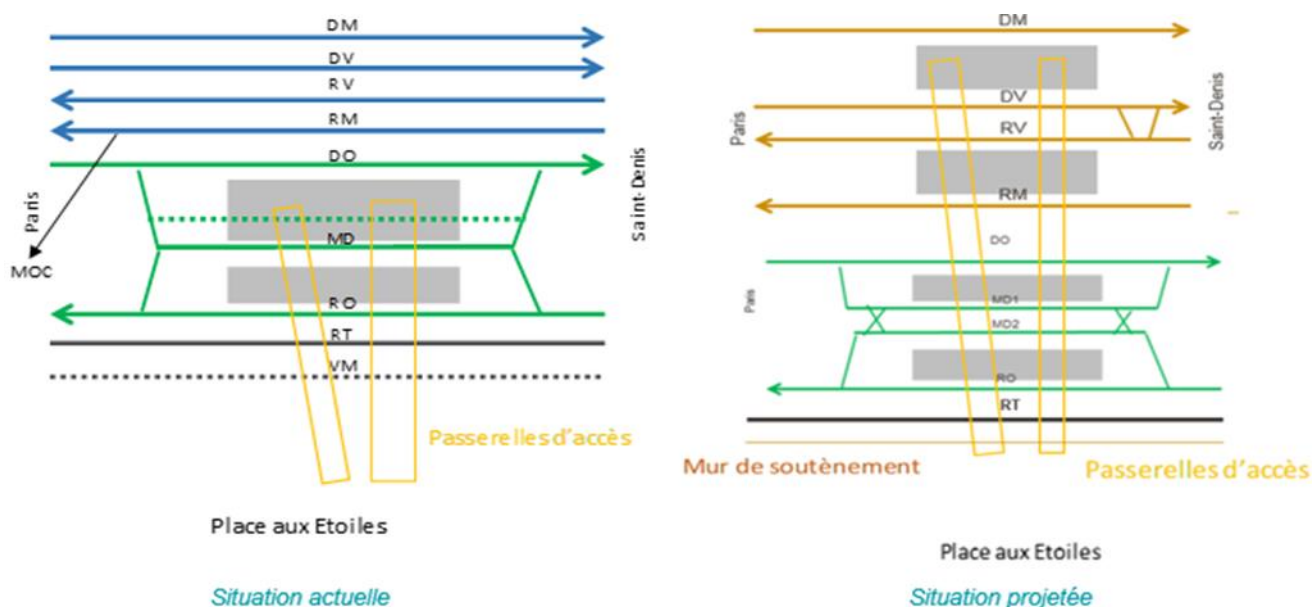
La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30 %, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Ile-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet. La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- L'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- La possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- L'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- La prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- L'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsoult DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsoult À noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire.</p> <p>L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet.</p> <p>La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4^{ème} voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – *Source SNCF*

6.2.2 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par un bassin unique couvrant l'agglomération du Val Parisien, le bassin n°4.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de la procédure de mise en concurrence du bassin n°4 est envisagée pour le 1^{er} semestre 2022.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires :

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo :

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Ile-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon

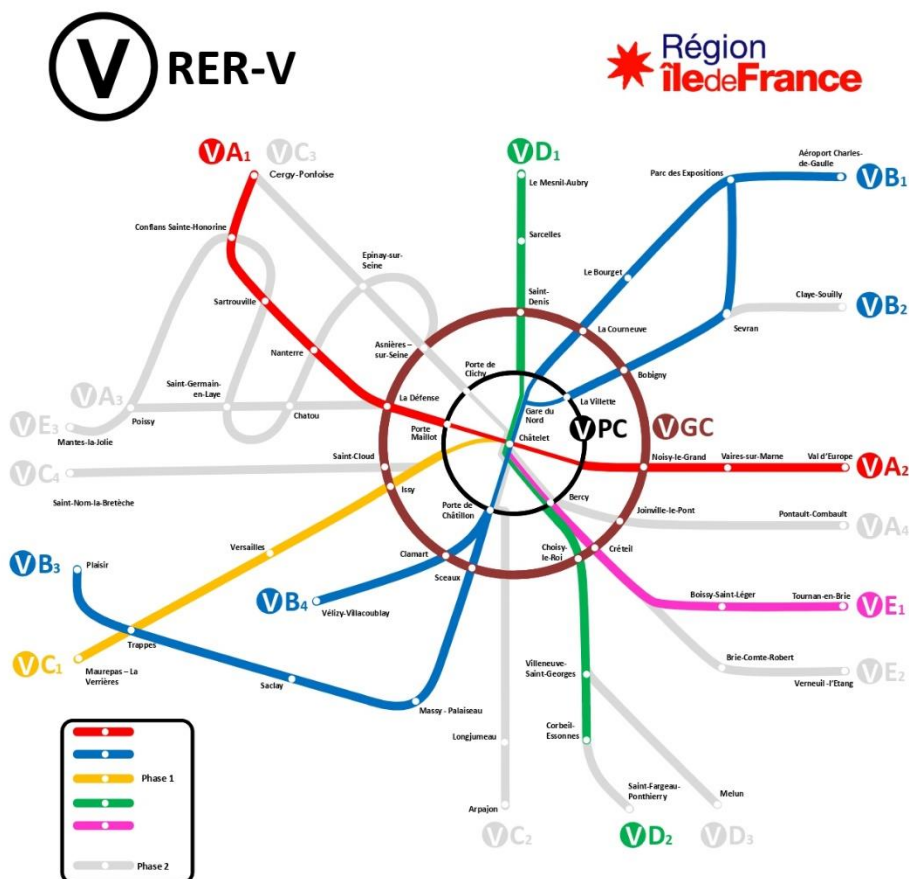
un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



7 - EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires
Beauchamp	3	338	2	614	0
Bessancourt	2	273	2	478	1
Pierrelaye	2	366	2	613	1
Taverny	10	997	7	1793	0

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Enseignement secondaire :

- 5 collèges
- 2 861 collégiens

Communes	Collège	Nb collégiens 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2016	Nb de demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2016	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Beauchamp	Montesquieu	545	+ 15,47 %	300	- 23,08 %	60 300 €	2017
Bessancourt	Maubuisson	520	+ 14,03 %	350	+ 12,18 %	58 965 €	2017
Pierrelaye	Le Petit Bois	456	+ 6,05 %	268	+ 22,94 %	53 780 €	2017
Taverny	Georges-Brassens	733	+ 11,40 %	482	+ 1,69 %	59 678 €	2017
Taverny	Carré-Ste-Honorine	607	+ 2,02 %	330	- 18,52 %	78 087,50 €	2017

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Beauchamp	Montesquieu	Appels à Projets Appel à projet Art et culture : ➤ Projet « Compagnie en résidence "Les filles de Simone". »	DEC	4 ^e	120 élèves
		Lien collégiens – monde professionnel ➤ Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels	DEC	3 ^e	30

		Sciences et nouvelles technologies <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent 	DJPS/DE C	3 ^e	60
Bessancourt	Maubuisson	Appels à Projets <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « sport et différence » 	DEC	6 ^e et 5 ^e	252
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « REVE (pour la Réussite des Elèves et le Vivre Ensemble)» ➤ Projet « REVE - 2 (pour la Réussite des Elèves et le Vivre Ensemble)» 	DEC	Tout niveau	498
			DEC	4 ^e	140
Taverny	Georges-Brassens	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « "L'homme est une femme comme les autres" Prévention des comportements et des violences sexistes.» ➤ Projet « Choeur Océan » ➤ Projet « Ceux qui ont dit non / Ceux qui vont dire non... » 	DEC	Tout Niveau et ULIS	150
			DEC		6 ^e , 5 ^e et 4 ^e
			DEC	3 ^e	90
		Climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théâtre interactif : prévention des violences sexistes 	DEC	4 ^e	6
Taverny	Carré-Ste-Honorine	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Club Japon : arts, histoire, traditions et civilisation» ➤ Projet « Des filles- des garçons, le rapport à l'autre lors de l'adolescence : entre émotions et passions» 	DEC	Tout niveau	50
			DEC	5 ^e et 5 ^e SEGPA	54
		Lien collégiens – monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	3 ^e	1 élève

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Taverny	Jacques Prévert	1035
Taverny	Louis Juvet	1421

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

Néant



8 - CULTURE – LOISIRS

Les habitants de ce canton, entièrement inscrit dans la Communauté d'agglomération du Val Parisis (CAVP), peuvent avoir accès à une offre culturelle et de pratiques artistiques diversifiées et de qualité : cinéma, spectacles, enseignements artistiques, lecture publique, projets artistiques, etc.

Cette richesse des projets, en termes d'exigence, de variété des contenus, de durée, de fréquence et d'expertise des personnels, prend souvent appui sur des réseaux départementaux de mutualisation de compétences et de coûts, notamment dans le domaine de la lecture publique (Bibliothèque départementale), du cinéma (Ecrans VO – Image par Image), du spectacle vivant (Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, Escales danse, Festival Baroque de Pontoise), de l'enseignement artistique ("En scène" et plan de formation en partenariat avec le CNFPT) et de l'éducation artistique et culturelle (Ecrans VO - Collèges au cinéma). La saison de concerts « Jazz session » et le Festival « Les heures musicales de Taverny » soutenus par le Département viennent compléter cette offre.

Dans le cadre du Protocole d'accord qu'il a signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), le Département, en collaboration avec les communes intéressées, soutient une équipe musicale pour de la diffusion de spectacles et des actions culturelles (ARCAL, compagnie nationale de théâtre lyrique et musical, à Taverny).

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.).

Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir le cinéma de Taverny pour un montant de 5 000 €.

8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

8.2 Cinémas

Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : grande clôture au cinéma de Taverny. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

8.3 Spectacle Vivant

Lieux de diffusion :

TAVERNY

Le Théâtre Madeleine Renaud (487 places) propose des spectacles pluridisciplinaires de grande qualité à un public de tout âge et de toute condition sociale, des ateliers de pratiques artistiques et des rencontres avec les artistes. Un travail en transversalité entre les différentes structures de la Ville et notamment avec les Maisons des Habitants et le Conservatoire de Taverny permet la naissance de projets fédérateurs alliant différentes disciplines. Le théâtre est soutenu dans le cadre de l'appel à projets des lieux de diffusion à rayonnement local (en 2020, 13 000 € pour deux projets).

Fréquentation 2019 : 7 000 spectateurs.

Compagnies de spectacle professionnelles :

TAVERNY

Dans le cadre d'une résidence musicale en 2019/2020 à Garges-lès-Gonesse et Taverny, et en partenariat avec ces villes, la compagnie "ARCAL" a reçu une subvention de 20 000 €. Créée en 1983, l'Arcal est une compagnie nationale de théâtre lyrique et musical qui a pour but de rendre l'opéra vivant et actuel pour tous ses contemporains. Déjà présente dans le Val d'Oise depuis 2017, l'Arcal a choisi de développer une résidence territoriale sur l'art lyrique en partenariat avec différents théâtres de ville souhaitant travailler sur l'opéra. Cette résidence est soutenue dans le cadre du protocole d'accord entre la DRAC Ile-de-France et le Département.

L'équipe artistique Soundinitiative a été en résidence au Théâtre Madeleine Renaud dans le cadre du protocole d'accord entre la DRAC Ile-de-France et le Département. Une subvention de 15 000 € a été allouée à cette résidence.

Festivals et réseaux départementaux :

BESSANCOURT, membre du Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise.

PIERRELAYE

Saison de concerts « Jazz session » soutenue dans le cadre de sa programmation artistique à hauteur de 4 000 € en 2020. Depuis 1994, "Jazz Session" propose chaque semaine des concerts gratuits aux influences multiples (soul, blues, rock, latino) dans la salle "La mezzanine" de Pierrelaye. Les concerts sont souvent précédés d'une première partie qui donne l'opportunité à des formations issues des écoles de musique ou des conservatoires de se produire devant un public.

Membre du Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise.

TAVERNY

Festival « Les heures musicales de Taverny » soutenu dans le cadre de sa programmation artistique à hauteur de 4 650 € en 2020.

Cette association, composée d'une quinzaine de bénévoles passionnés, organise une programmation de concerts classiques qui reprennent des œuvres célèbres ou peu connues du répertoire.

L'association "Les amis de l'ensemble Jean-Walter Audoli" a reçu en 2020 une subvention de 15 000 € pour ses activités dans le Val d'Oise ainsi que trois concerts au théâtre du Casino d'Enghien et dans les églises de Saint Gratien et de Taverny. Ces deux derniers concerts n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire et sont reportés en avril 2021.

La ville est membre du Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, du Festival baroque de Pontoise, du réseau Escales Danse.

8.4 Musées

(Néant)

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

BEAUCHAMP

École municipale de musique (224 élèves). Subvention 2020 : 10 262 €, soit 3 960 € pour deux projets et 6 302 € pour la structuration pédagogique. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

TAVERNY

Conservatoire à rayonnement communal (703 élèves). Montant de subvention 2020 : 32 130 €, soit 17 530 € d'aide à la structuration et 14 600 € pour trois projets. 3 000 € pour l'aide aux classes orchestre. Ce conservatoire, particulièrement dynamique, développe de nombreux partenariats avec l'Education nationale (classes orchestre et classes comédies musicales dans toutes les écoles, classes à horaire aménagés au collège ...). Il s'est associé au deuxième cycle musiques actuelles du CRR de Cergy-Pontoise. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Il se mobilise également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Ce conservatoire est impliqué dans l'orchestre DEMOS porté par la Philharmonie de Paris. Cet orchestre se produira le samedi 12 juin au CDFAS à Eaubonne lors du concert organisé par le Conseil départemental avec l'orchestre DEMOS Roissy-Pays de France.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 4 bibliothèques publiques qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Les bibliothèques sont municipales. Elles sont toutes membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020, 20 050 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

La CA Val Parisis gère directement les bibliothèques de 8 communes sur les 14 que compte l'agglomération. Services réseau : carte et tarifs communs, portail et ressources numériques, navette de circulation des documents, ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et Système Intégré de Gestion de Bibliothèque SIGB commun - logiciel de bibliothèque. Sur ce canton où siège la CA, aucune bibliothèque cependant ne fait partie des bibliothèques transférées.

BEAUCHAMP RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE CAPV (Siège)	
Statut	Réseau intercommunal de lecture publique
Surface	10284 m ² (0,04 m ² /habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	72942 (26,72 % taux inscrits pour l'interco)
Ressources numériques	Portail, EPN (Espace Public Numérique), Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo...
Projets	Réduire la fracture numérique sur la CA Val Parisis. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck... La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	11900 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
BEAUCHAMP	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1200 m ² (0,14 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1072 (12,33 % taux inscrits)
Ressources numériques	Europresse
Projets	Moderniser et réaménager les espaces de la bibliothèque
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1950 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	44
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1

BESSANCOURT	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	519 m ² (0,08 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1096 (15,51 % taux inscrits)
Ressources numériques	Europresse, Toutapprendre, Qioz
Projets	Expérimentation de ressources d'autoformation en ligne : Accès pour les usagers aux plateformes Toutapprendre et Qioz
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	900 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	652
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (tapis de lecture, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
PIERRELAYE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	406 m ² (0,05 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1127 (13,8 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Réaménagement de l'équipement du rez-de-chaussée afin d'améliorer l'accès et l'accueil des publics
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	2000 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	542
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	8 (tapis de lecture, tablettes, pack mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
TAVERNY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1904 m ² (0,07 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	3903 (14,84 % taux inscrits)
Ressources numériques	Liseuses, tablettes, portail, livres numériques
Projets	Participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	3300 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	136
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4

8.7 Archéologie

(Néant)

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

(Néant)

8.10 Education artistique et culturelle

PIERRELAYE, TAVERNY

“Collège au cinéma”

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, le collège Le Petit bois de Pierrelaye (94 inscrits - 114 entrées) s'est rendu au Cinéma "Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône pour les deux premiers trimestres scolaires.

Les collèges Georges Brassens (181 inscrits – 197 entrées) et le Carré Sainte Honorine (103 inscrits – 115 entrées) de Taverny se sont rendus au cinéma de Taverny pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, le cinéma de Taverny, cinéma associatif (2 salles), membre du réseau "Écrans VO", ré-ouvert en 2019 après deux ans de fermeture, a perçu une subvention de 780 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 8 000 € pour l'"Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône, et de 5 000 € pour le cinéma de Taverny. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

8.11 Territoires et action culturelle

(Néant)

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

8.13 Site Majeur départemental

(Néant)



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- Taux de chômage du canton : 11% (13% en moyenne départementale) ;
- Taux d'activité : 76% (75% en moyenne départementale) ;
- Taux d'emploi : 58% (71% en moyenne départementale) ;
- Revenu moyen des ménages : 30 784€ (27 923€ en moyenne départementale).

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitants 2020
Beauchamp	14 340 870	1 627
Bessancourt	6 433 264	868
Pierrelaye	9 824 732	1 160
Taverny	30 122 253	1 126
Communauté d'Agglomération Val Parisis	296 994 273	1 063

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

Taverny

La commercialisation des terrains de la ZAC des Ecouardes (ZAC de 18.6 hectares) est terminée.

Beauchamp

Sur les 48 hectares de l'emprise de l'ancien site industriel de 3M, 18 hectares de terrains sont constructibles et ont été cédés à la société Vectura pour le lancement d'un programme d'un parc d'activités PME-PMI, pour 90.000 m².

La première livraison de ce programme est prévue pour 2022.

Les prévisions de création d'emplois sur ce site portent sur 1.200 emplois à terme (soit l'effectif qui était accueilli par l'entreprise 3M France, initialement implantée sur le site).

Bessancourt

Le programme « les Meuniers » développé, sur la commune, par Grand Paris Aménagement (GPA) est destiné à accueillir des activités sur 4 hectares d'activités économiques, au sein de ce programme mixte (Agenda 21), est totalement commercialisée.

Environ 1.000 logements sont également prévus sur ce site, ainsi que des commerces et des services. Cette zone se déploie sur 30 hectares (35 % d'espaces verts).

Les parcs d'activités économiques :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
BEAUCHAMP	ZI Nord	21,370	
BEAUCHAMP	ZI Ouest	39,008	
BEAUCHAMP	ZI Est La Chesnaie	4,868	
BESSANCOURT	Zone Artisanale		
PIERRELAYE	Butte des Petites Vignes	18,030	
PIERRELAYE	Les Marcots	13,899	
PIERRELAYE	Porte Ouest	2,675	
PIERRELAYE	ZAE les Primevères	18,250	
PIERRELAYE	ZI Ouest	20,471	
PIERRELAYE	ZI Nord-Ouest / ZI de Fait		
TAVERNY	CC Portes de Taverny	6,747	
TAVERNY	Le Chêne Bocquet	16,251	
TAVERNY	Les Châtaigniers	37,737	
TAVERNY	Le Parc des Ecouardes	14,805	
TAVERNY	ZI		
TAVERNY	ZA du Parc	3,843	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
SATURNE SERVICES	7 à 9 rue Constantin Pecqueur	TAVERNY	800	8121Z	Nettoyage industriel et entretien d'espaces verts
AUCHAN	Descente de Boissy	TAVERNY	400	4711F	Hypermarché. Grande distribution
CARS LACROIX	53 à 55 chaussée Jules César	BEAUCHAMP	260	4939A	Transport public de voyageurs : lignes régulières urbaines et interurbaines, transports scolaires, transports de personnel
PICHETA	13 route de Conflans	PIERRELAYE	160	4312B	Travaux Publics

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

Néant



10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

10.2 Documents d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Beauchamp	Taverny	-

10.3 Grands projets en cours ou prévus

Beauchamp :

Reprise du site 3M par la société VECTURA. Projet de réhabilitation du site avec création de 1 200 emplois à l'horizon 2025. Cette société a déjà acquis et reconverti deux autres sites industriels dans le département et s'est également implantée sur des terrains nus dans l'agglomération de Cergy-Pontoise avec succès.

Bessancourt, les Meuniers : La première tranche de l'éco-quartier est livrée (376 logements), la seconde tranche a été lancée en avril 2018. Le quartier développera à terme, 900 logements, 40 000 m² d'activités, 5 000 m² d'équipements publics et 2000 m² de commerces. Le groupe scolaire a été livré en 2019 et la deuxième tranche devrait s'achever en 2021.

Maîtrise d'ouvrage : commune – Maîtrise d'œuvre : Grand Paris Aménagement

Taverny : Une convention multisites est en cours avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour la réalisation de logements, notamment sur le secteur des Ecouardes.

Projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt :

L'ambition du projet de création d'une forêt sur 1 340 hectares sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt porte sur de la requalification du territoire et la transformation de son image en proposant un vaste poumon vert à destination des habitants du Val d'Oise. La future forêt constituera le maillon forestier permettant de relier les massifs forestiers de Montmorency et de Saint Germain-en-Laye, de dessiner ainsi une continuité forestière et de préserver la ceinture verte régionale. Le dessin de la forêt permet également de relier l'Oise et la Seine.

Ce projet représente un investissement estimé à 84,5 M€.

Schéma d'aménagement forestier - Novembre 2019



Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) a été créé en 2014 pour mettre en œuvre le projet de forêt de 1340 hectares. Ses membres sont le Département du Val d'Oise, la Région Île-de-France, la Communauté d'agglomération Val Parisis, qui représente les communes de Frépillon, Pierrelaye, Taverny, Herblay-sur-Seine, ainsi que les communes de Méry-sur-Oise et Saint-Ouen l'Aumône.

A l'origine syndicat d'étude, il s'est transformé en 2016 en syndicat de réalisation. La Direction du Grand Paris en assure la direction administrative et technique.

Les partenariats financiers, scellés en particulier avec le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), ont permis des avancées notoires et des actions concrètes.

- En matière foncière :

Fin 2020 le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention.

Les membres du SMAPP ont délibéré pour céder leur foncier à l'euro symbolique. En 2020, le SMAPP a acquis les propriétés des communes de Méry-sur-Oise, Frépillon et Bessancourt, les autres acquisitions seront réalisées en 2021.

Les acquisitions amiables avec les propriétaires privées vont se poursuivre. Toutefois, la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation est indispensable pour assurer au SMAPP la propriété de la totalité de son périmètre d'intervention.

Ainsi, une procédure de déclaration d'utilité publique a été lancée en 2019, avec tenue d'enquête publique du 5 juin au 5 juillet. Le Préfet, par arrêté du 24 février 2020, a déclaré le projet d'aménagement de la forêt sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt comme étant d'utilité publique sur la totalité de son périmètre.

Un arrêté de cessibilité sur le secteur nord de la Plaine de Pierrelaye est attendu pour janvier 2021. La phase d'expropriation pourra alors passer dans une phase judiciaire avec saisine du juge de l'expropriation lorsque des accords amiables ne pourront être trouvés avec les propriétaires fonciers.

Par ailleurs, la signature du protocole d'accord entre le SMAPP, la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France et l'Etat le 27 septembre 2019 sur le montant unitaire de l'indemnisation des agriculteurs exploitant dans la Plaine, fixé à 1,20 € au m², composée d'1 € au m² d'indemnité principale (comprenant l'indemnité de pression foncière) et d'un montant de 0,20 € au m² couvrant la totalité des indemnités accessoires auxquelles les exploitants pourraient prétendre, permet d'accélérer la mise en œuvre du projet.

- En matière de Travaux :

• Les plantations :

Les premières plantations représentent une vingtaine d'hectares sur les communes de Méry-sur-Oise et Herblay-sur-Seine, ont été inaugurées le 25 novembre 2019 en présence du Préfet de Région, de la Présidente de la Région Ile-de-France, de la Présidente du Département du Val d'Oise, de l'Adjoint au Maire de Paris en charge des projets du Grand Paris, du Président du SMAPP et du Président du SIAAP, les membres du SMAPP, Maires des communes du projet, Président du Val Parisis et tous les partenaires financiers et techniques du projet sont venus donner les premiers coups de pioche de la nouvelle forêt.

- En 2020, 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise
- Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).

• L'éradication des dépôts sauvages :

Le site des Boërs, occupé illicitement fin 2018-début 2019 par de nombreuses installations d'habitations précaires et par une activité illicite de décharge sauvage de déchets a fait l'objet de travaux d'enlèvements des déchets :

- 74 tonnes de pneus
- 44 tonnes de pots de peinture, diluants, produits toxiques
- 8 300 tonnes de déchets
- 646 tonnes de déchets amiantés.

Ces travaux d'enlèvements de déchets ne sont pas encore complètement achevés. Ces travaux ont fait l'objet d'un soutien financier de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)

Pour 2021, le SMAPP projette, grâce à la finalisation du PRO par l'ONF (maitre d'œuvre de l'opération) et en fonction de la maîtrise foncière, de pouvoir à l'aide d'un marché pluriannuel de planter de façon plus conséquente sur le secteur situé au nord de la plaine. Le SMAPP envisage d'acquérir la totalité de ce même secteur sur les trois années à venir.

Le contrat d'Intérêt National "Aux Franges de la forêt de Pierrelaye" :

Le Contrat d'Intérêt National (CIN) "aux franges de la forêt de Pierrelaye" a été signé en Mars 2017. Il concerne 9 communes (Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Montigny-les-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Ouen l'Aumône, Taverny) et 3 intercommunalités (Val Parisis, CACP, CC de la Vallée de l'Oise et des trois forêts). Il a pour ambition un projet de territoire partagé autour de la nouvelle forêt et vise à développer 8 000 à 10 000 logements dans un cadre de vie renouvelé.

Deux actions principales sont menées jusqu'à présent dans le cadre du CIN :

- La Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), mise en place en novembre 2017 pour faire l'état des lieux et accompagner la relocalisation des familles de voyageurs impactées par le projet d'aménagement forestier du SMAPP. Pilotée par Le Val Parisis avec le concours financier de l'Etat et confiée à SOLIHA, la MOUS a remis les résultats de l'enquête sociale en novembre 2018. Une seconde MOUS doit à présent être engagée pour procéder aux relogements au fur et à mesure du phasage opérationnel du boisement de la Plaine ;
- Un groupe de travail animé par le CEREMA portant sur le traitement des lisières urbaines en lien avec la future forêt et ayant pour objectif d'élaborer un cahier de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères.

La DDT95 a recruté en 2019 deux nouveaux agents pour coordonner les actions du CIN :

- Un chef de projet en charge du suivi du CIN "aux franges de la forêt de Pierrelaye" et de la coordination des projets ;
- Une juriste en charge des questions relatives aux Gens du Voyage sur la Plaine. Une première réunion est organisée sur ce sujet en janvier 2020 ;
- Une cellule juridique relative à la question des Gens du Voyage et des dépôts illicites de déchets a été mise en place avec le lancement d'un premier atelier de réflexion le 12 Novembre 2020. Cette cellule vise à aider de façon pragmatique à l'aide d'outils juridiques et techniques, le SMAPP et les communes à lutter contre ces problématiques.



12 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE

12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Beauchamp	1
Bessancourt	0
Pierrelaye	2
Taverny	6
TOTAL	9

12.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Taverny	Association Défense et Prévention de la Jeunesse (ADPJ)	Sainte-Honorine, Jean Bouin, les Sarments	229

12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 € 8 000 €



13 - SPORTS

13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

2 athlètes soutenus (athlétisme) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

13.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collègue, l'ont été au titre de la programmation 2020. Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Beauchamp	Montesquieu	151 030 €	Dont remplacement du SSI ; rénovation peinture couloir RDC A ; Travaux en demi-pension (travaux sur groupe froid ; remplacement du four ; remplacement de fontaine par un dispositif à pression) ; création salle informatique ; divers travaux sur éclairages ; réfection faïences des vestiaires ; remise en état désenfumage
Bessancourt	Maubuisson	228 870 €	Dont remplacement du SSI ; remplacement d'éclairages ; travaux sur vidéo surveillance ; travaux sur faux-plafonds ; entretien des espaces verts ; travaux de peinture et de carrelage ; fourniture et pose de matériel de cuisine ; travaux sur logements ; ainsi que divers travaux de mise en conformité électrique
Pierrelaye	Le Petit Bois	226 561 €	Dont remplacement de sols ; mise aux normes escalier ; divers travaux sur logement dont principalement réfection des bardages extérieurs ; réfection hall d'entrée ; amélioration de sanitaires ; remplacement de faux-plafonds ; travaux de plomberie ; réfection d'éclairages ; remplacement d'armoire électrique
Taverny	Georges-Brassens	217 923 €	Dont remplacement d'une partie de la clôture ; travaux sur les logements ; fourniture et pose d'un four multi niveaux et d'un lave-vaisselle ; réfection peintures et sols de salles de classe ; travaux de peinture réfectoire ; remplacement éclairage et mise en peinture administration ; remplacement des extincteurs
Taverny	Carré-Ste-Honorine	278 586 €	Dont rénovation de l'étanchéité ; remplacement alarme anti-intrusion ; pose de garde-corps et mise en conformité main-courante ; travaux sur logements ; pose de faux-plafond et rénovation éclairage self ; pose de carrelage ; remplacement d'éclairages dans la cour et aux étages ; pose de portes coupe-feu ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
TOTAL CANTON		1 102 970 €	



15 - AIDE AUX COMMUNES

15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Bessancourt	Mise en sécurité de la cour et remplacement de l'aire de jeux à l'école Antoine de Saint Exupéry	Fonds scolaire	03/02/2020	10 432,00 €
Bessancourt	Réfection des chaussées rue de la Pointe et du chemin latéral des Beaux Lions	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	60 492,91 €
Bessancourt	Rénovation de l'école maternelle Antoine de Saint-Exupéry	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	05/10/2020	23 234,26 €
Taverny	CAR pour 3 opérations : - Requalification urbaine de la rue de Saint Prix (82 500 €) - Requalification urbaine de la rue de Lilas (357 500 €) - Réalisation d'un nouveau centre social (80 000 €)	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	02/03/2020	520 000,00 €
Taverny	Acquisition d'un basson et d'un cor anglais pour le conservatoire Jacqueline Robin	Acquisition de matériel et mobilier culturel liée ou non aux travaux de construction, restructuration ou extension pour l'ensemble des équipements culturels	14/09/2020	2 504,00 €
Total				616 663,17 €

15.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Aucune demande en cours d'instruction sur ce canton.

15.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Bessancourt => projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR) :

- Réhabilitation de la salle Paul Bonneville en salle de spectacle
- Extension de la Maison des Associations

15.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

Données générales :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Taverny	0	4	4

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

| LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

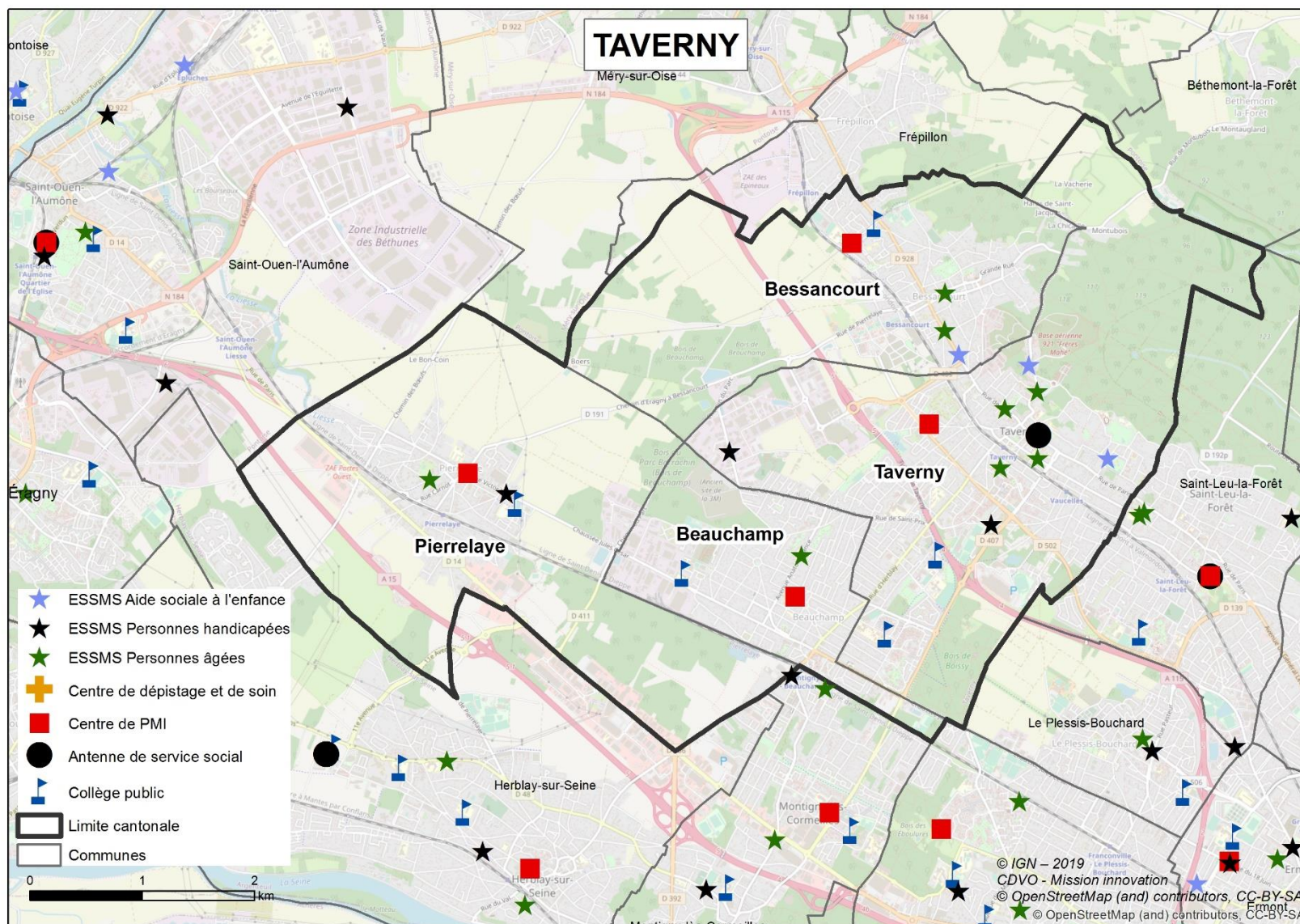
Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

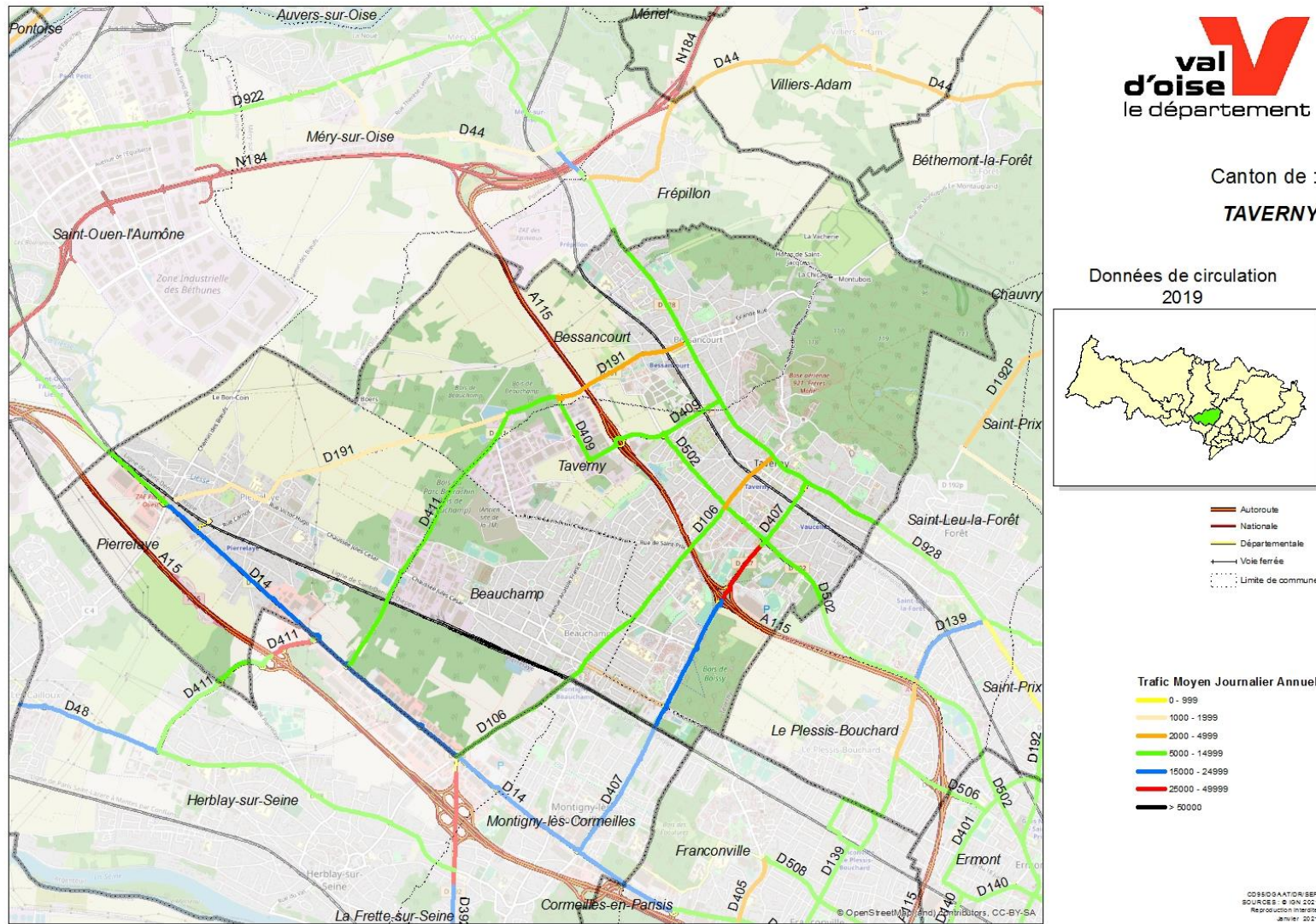
Annexe 1 : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Beauchamp	8 815
Bessancourt	7 410
Pierrelaye	8 468
Taverny	26 760
TOTAL	51 453

Annexe 2 : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social



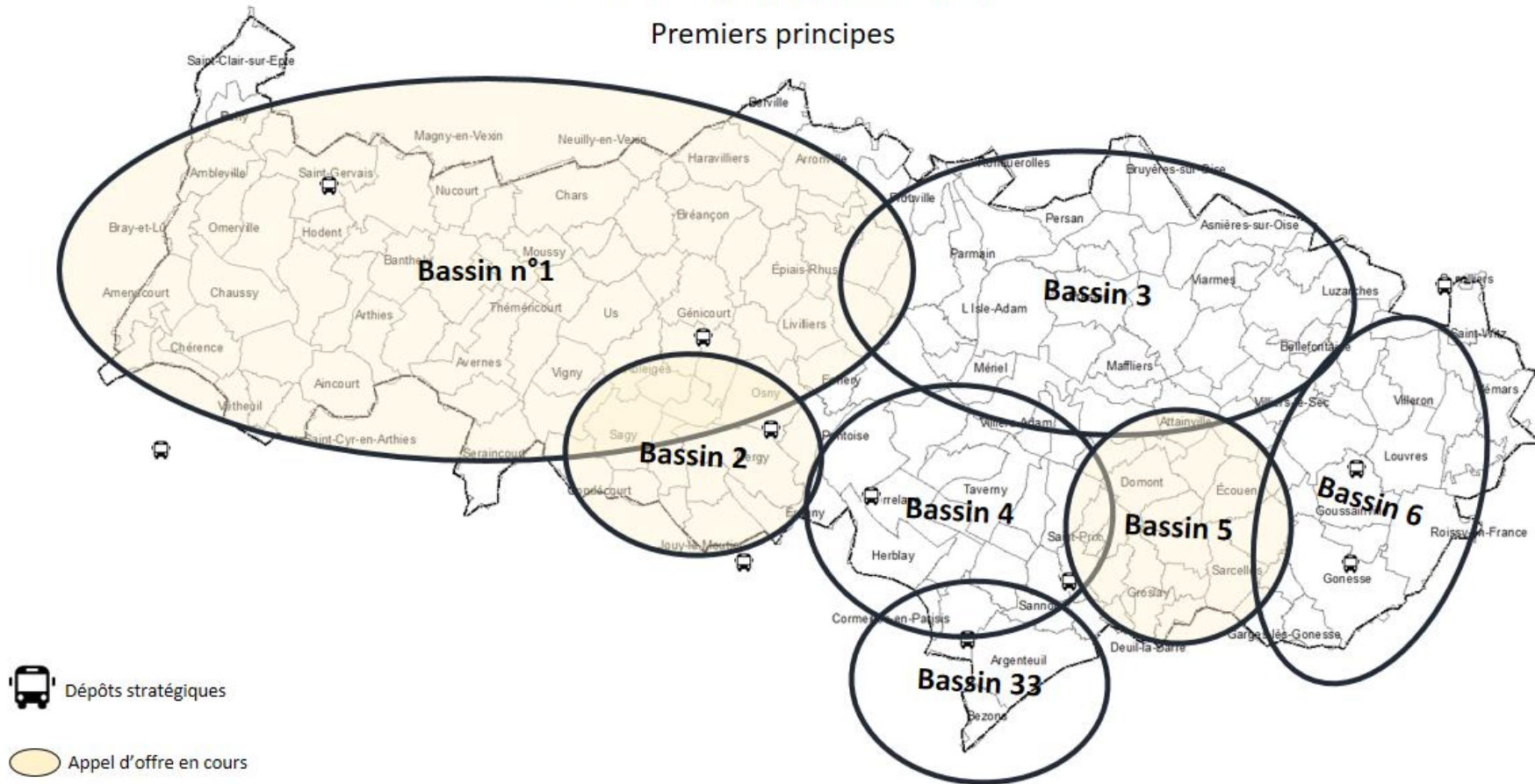
Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières



Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes



Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

